

A la presse régionale

Delémont, le 7 septembre 2012

Communiqué de presse

Invitation à faire contrôler les cueillettes de champignons dans le bâtiment de l'ancien orphelinat, rue de Chêtré 36

Comme chaque année, pour assurer le contrôle des cueillettes de champignons, une permanence est assurée quotidiennement à la population, dès le 10 septembre 2012, aux heures ci-dessous :

**tous les jours, de 18h30 à 19h30,
rue de Chêtré 36,
salle N°1, 1^{er} étage, côté nord**

Cette vérification, assurée par des experts, est gratuite et vivement recommandée en raison du nombre élevé de champignons toxiques.

Le Conseil communal